

LE JUDO EN FRANCE

FORMATION MODULAIRE AVRIL 1999

1. L'IMAGE DU JUDO EN FRANCE

2. L'ABANDON DE LA PRATIQUE

Rapport de recherche de Catherine LOUVEAU (*L'abandon de la pratique du judo*)

- 1) La population qui abandonne
- 2) Les axes forts de l'abandon

3. LA POLITIQUE FEDERALE

1. L'IMAGE DU JUDO EN FRANCE

Une enquête réalisée par l'institut Louis Harris les 17 et 18 juin 1996 pour la fédération de judo confirme la bonne perception de cette activité dans l'ensemble de la population française: celui-ci arrive au 4ème rang des sports que les français recommanderaient à un enfant. Les personnes interrogées associent le judo à un art martial « où dominant les qualités de contrôle et de maîtrise de soi davantage qu'à un sport de combat aux connotations plus agressives »; enfin presque 9 français sur 10 voient dans le judo « plus qu'un sport, une activité éducative ».

Cette enquête montre que « le grand public a une image très positive du judo »; cette assertion est d'autant plus avérée que cette étude a été faite avant les jeux d'Atlanta.

Aujourd'hui, le judo occupe une place centrale par sa capacité à gérer à la fois une image de sport éducatif, de sport de masse, de sport de compétition et bien sûr d'art martial.

La FFJDA compte parmi les plus importantes fédérations par le nombre de ses licenciés, elle a en fait connu une expansion extrêmement rapide compte tenu de son implantation récente en France.

1936 50 adeptes
fin des années 40 4.500
1956 25.000
1969 157.000
1971 233.127
1976 318.055
1982 387.886

En 1964 le judo devient discipline olympique pour les hommes. A la fin des années 80, la fédération compte 400.000 licenciés. Jusqu'en 1995, les effectifs se maintiendront autour de 450.000 personnes pour dépasser 500.000 en 1996. Le succès et l'image positive du judo apparaissent immédiatement à travers ces quelques données. Il s'avère même que le recrutement de nouveaux pratiquants ne fait pas problème; on peut d'autant plus le croire que, tenant compte du turnover, ces nouveaux représentent donc plus de 200.000 personnes chaque année.

Cette image objectivable, doit certainement et pour partie à la réussite de son élite, manifeste dès les années 50, alors que les Français obtiennent des résultats au plan international.

Par les valeurs qui lui sont attachées et par ses « représentants » (Thierry Rey, Jean Luc Rougé, Brigitte Deydier, Angelo Parisi...), le judo jouit d'une bonne image; il attire chaque année beaucoup de nouveaux adeptes, un nombre considérable de très jeunes; partant, la question de l'abandon et du turnover des pratiquants se pose principalement au niveau de la durée de pratique que les arrivants vont connaître, en clair de la fidélisation des pratiquants.

2. L'ABANDON DE LA PRATIQUE

Invisible dans les statistiques annuelles (car le plus souvent le nombre des arrivants annule voire excède le nombre des partants), l'abandon de la pratique est une réalité assez massive touchant la plupart des fédérations. Le judo serait, avec la gymnastique, une des fédérations ayant les taux les plus élevés, entre 40 et 50% des licenciés dans les deux cas. L'âge des pratiquants est avancé afin d'éclairer de tels écarts: le judo est une pratique particulièrement « jeune » et l'on sait sur un plan général que le risque d'abandon précoce est plus élevé au sein des groupes les plus jeunes.

L'abandon de la pratique sportive est connu des cadres et dirigeants de nombreuses fédérations. Tant que les nouvelles adhésions soldaient positivement le déficit, le phénomène d'ensemble a été relativement méconnu ou négligé par le mouvement sportif. Il semble qu'il en aille un peu différemment: parce que leurs effectifs ne progressent pas ou peu depuis plusieurs années, certaines fédérations tentent de connaître et comprendre ce qui peut amener tant de licenciés à abandonner leur sport.

Pour cerner les circonstances voire les causes de l'abandon, on peut de manière très classique distinguer les causes exogènes à la pratique des causes endogènes.

Les premières recouvrent tous les événements liés aux cycles de vie et plus généralement ceux qui contraignent les individus à interrompre leur activité sportive sans que le sport ou les conditions de pratique soient en cause. Des raisons de santé peuvent amener à cesser toute activité sportive. D'autres circonstances particulières ont souvent été alléguées pour expliquer l'arrêt du ou d'un sport: la sortie du système scolaire, l'entrée dans la vie professionnelle, le mariage, l'arrivée des enfants...

Autant de « passages » donnés comme jouant sur l'abandon de la pratique sportive. Dans beaucoup d'enquêtes et de sondages, ces circonstances sont réduites au « manque de temps » ou confondues avec lui. La fédération ne peut guère intervenir sur ces circonstances. Mais on peut aussi faire l'hypothèse que ces éléments vont plus probablement jouer pour certains types de pratiquants que pour d'autres qui ne concernent pas les plus jeunes pratiquants, ni les « novices »

Les aspects endogènes susceptibles d'amener à l'abandon sont ceux qui sont liés à l'activité proprement dite, aux images et aux attentes qu'on lui confère, à ses conditions très concrètes de pratique, à sa « logique interne » en un mot. Concernant les abandons précoces en particulier, la principale cause serait l'inadéquation entre les représentations amenant à la décision d'adhésion et le contenu de la pratique concrète telle qu'elle est organisée dans les clubs. On parle à ce sujet d'un « désenchantement », un trop grand écart entre les représentations et les attentes vis à vis de la pratique et ses conditions réelles serait propice à l'abandon. Comme tout sport le judo véhicule des images forgées par son histoire. Les dimensions classiquement sportives de l'activité (apprentissage technique, compétition) et les valeurs auxquelles la pratique est concrètement référée (« l'esprit » du judo toujours présent dans les discours et écrits et qui se concrétise dans l'organisation spatiale et ritualisée des séances) peuvent représenter, pour certains pratiquants, des alternatives plus ou moins conciliables ou auxquelles ils sont plus ou moins sensibles.

Avec les attentes et les représentations à l'égard du sport qu'on pratique, interviennent les conditions de la pratique proprement dite. L'organisation des séances, leurs contenus, l'ambiance du groupe et les relations avec les autres, ainsi que la perception du professeur constituent autant d'éléments marquant positivement ou négativement l'activité. Certains auteurs ont par exemple montré que l'intérêt envers un sport est lié aux conditions relationnelles du groupe de pratique. Ces conditions concrètes peuvent peser sur le plaisir qu'on trouve dans la pratique, mais aussi sur l'image de soi dans l'activité, sur l'appréciation de ses propres compétences et de ses progrès, elles-mêmes accompagnées de satisfaction ou au contraire de déception. Ces facteurs sont habituellement explorés par les psychologues sous les concepts de « facteurs externes et internes de motivation ».

L'abandon d'une pratique est bien souvent induit par des circonstances complexes et des causalités multiples; des aspects plus généraux que les facteurs exogènes et endogènes doivent être pris en compte.

Les abandons précoces, les entrées tardives ou les changements de sport sont devenus des éléments constitutifs ordinaires des cursus sportifs contemporains. On ne saurait comprendre l'abandon d'un sport, à un niveau collectif et institutionnel, en termes sociologiques autrement dit, sans évoquer les tendances évolutives travaillant les pratiques sportives mais aussi les modes de vie dans notre société. La désinstitutionnalisation des pratiques physiques et sportives, la diversification des conditions d'exercice et des finalités attachées à la pratique d'un sport, la recherche de formes d'organisation à faible contraintes se traduisant par une autonomisation des pratiques, l'individualisation des modes de vie, représentent autant de conditions et de valeurs pesant sur les mentalités et les trajectoires (entre autres sportives) des individus. Comme tout sport, que se soit au plan institutionnel comme au plan des individus, le judo est concerné par ces dynamiques et changements.

Il faut encore mentionner, face à une concurrence accrue entre les sports (le système d'offre ne cesse de se développer et de se diversifier), cette tendance aux reconversions successives avérée dans le sport, considérée parfois comme un véritable « zapping ». Les sports pratiqués par ceux qui ont abandonné le judo, ceux qu'ils rêvent de pratiquer sont entre autres, susceptibles d'éclairer utilement ces aspects.

1) LA POPULATION QUI ABANDONNE (données fédérales)

En 1994/95, la FFJDA comptait 479.840 licenciés; à la rentrée sportive de 1995, 210.937 personnes n'ont pas renouvelé leur licence, ce qui représente 44% des licenciés de 1994/95. Le taux d'abandon varie en fonction de l'âge des pratiquants comme le montre le tableau ci-contre.

Taux d'abandon dans chaque groupe d'âge sportif, pour chaque sexe.

	<u>Taux d'abandon HOMMES</u>		<u>Taux d'abandon FEMMES</u>	
	Ceintures couleur	Ceintures noires	Ceintures couleur	Ceintures noires
Pré poussins	32%		40%	
Poussins	46%		52%	
Benjamins	56%		66%	
Minimes	52%		55%	
Cadets	58%		Espoirs	Espoirs
Juniors	79%	12%	61%	6%
Seniors	51%	21%	53%	20%
Ensemble	44%	19%	51%	20%

Pour les masculins, c'est parmi les juniors (17/19 ans) que le taux d'abandon est le plus élevé, il atteint 79% des effectifs de cette tranche d'âge. Pour les féminines, c'est la tranche d'âge en dessous qui est touchée puisque 61% des espoirs (15/17ans) ont abandonné. Notons que ces tranches d'âges sont pour les deux sexes, les moins importantes en effectifs. Cela indique une dépression des effectifs à cet âge que la venue de ceux qui « montent » de catégorie ne comble pas.

Contrairement à toute attente c'est parmi les plus jeunes que les abandons sont le moins fréquents: garçons et filles, les moins de 10 ans ont un taux d'abandon égal ou inférieur à la moyenne. C'est parmi les enfants de moins de 9 ans que le taux d'abandon est le plus bas.

Deux remarques:

- la tranche d'âge sportive est ici un meilleur indicateur que l'âge chronologique, car la durée de pratique est implicitement prise en compte. Les juniors garçons et les espoirs filles ne sont pas des débutants, au contraire. On ne saurait croire à leur propos, à une déception lors de la découverte de l'activité.

En première lecture, on pensera qu'il s'agit d'adolescents, avec les changements que cela implique dans tout les domaines de la vie, corporel, moral, psychologique, filières d'études...En outre, l'effectif faible de cette tranche d'âge indique aussi que cet âge de la vie (15-20 ans) est « problématique » quant à la pratique du judo et peut-être quant à la pratique sportive en général. Le taux assez élevé d'abandon parmi les ceintures noires seniors, 20%, renforce ici l'hypothèse du poids des causes exogènes (celles liées aux cycles de vie) à ces âges où les situations de formations, professionnelles et affectives sont particulièrement sollicitantes.

- contrairement aux attendus, l'abandon précoce, celui des poussins et pré-poussins n'est pas le plus élevé en terme de proportions. Mais en effectifs, ces abandons des plus jeunes représentent la plus grande part des abandonnants: les moins de 10 ans constituent près de 50% de l'ensemble des abandonnants.

Enfin, le taux d'abandon varie avec la couleur de ceinture. Les ceintures noires, judokas chevronnés et ayant un bon nombre d'années de pratique de la discipline peuvent aussi se détourner de cette activité; même si cette situation est moins fréquente parmi eux que parmi les ceintures de couleurs, cela touche quand même 1 ceinture noire sur 5, et plus particulièrement ceux qui sont âgés de plus de 20 ans, hommes et femmes dans les mêmes proportions. Une donnée peut retenir l'attention: chez les juniors masculins, tranche d'âge « problématique » ainsi qu'on l'a vu, les ceintures noires ont un taux d'abandon très bas (12%) comparé à la fréquence de l'abandon des ceintures de couleurs aux mêmes âges (c'est le taux d'abandon le plus élevé, 79%). L'obtention de ce grade autour de l'âge de 17 ans serait-elle un élément incitant à poursuivre, quelque temps au moins, la pratique.

2) LES AXES FORTS DE L'ABANDON (bilan de l'enquête)

La concurrence des autres activités et en particulier des autres sports sont susceptibles d'être choisis, avant, en même temps ou après le judo. Ce sport, comme n'importe quel autre et n'importe quel autre loisir a priori, peut être un choix momentané ou durable, pratiqué seul ou en même temps qu'une autre activité, abandonné pour une autre activité ou pour aucune autre...Les activités sportives et de loisir des jeunes s'inscrivent ainsi dans des trajectoires et des choix successifs ou simultanés.

Les conditions de la pratique du judo constituent un second ensemble d'éléments susceptibles d'amener à poursuivre ou interrompre cette activité. C'est ce qu'il convenu d'appeler « les causes endogènes » de l'abandon. L'âge auquel on a débuté le judo, la durée de pratique ou le niveau qu'on a atteint caractérisent les abandonnants mais ne sont pas, en soi, des éléments susceptibles d'éclairer l'abandon de la pratique. L'âge de début de la pratique se situe en moyenne à 6 ans; 93% ont débuté avant l'âge de 10 ans. Les plus jeunes au moment de l'abandon, ici les 7-10 ans, sont aussi ceux qui ont commencé le plus tôt: 95% ont débuté le judo entre 4 et 6 ans pour seulement 55% des 19-25 ans. Cette donnée indique surtout que l'âge d'ouverture de la pratique s'est abaissé au fil du temps.

L'abandon de la pratique du judo renvoie à une diversité de circonstances et donc de facteurs explicatifs. Il y a des abandons « décidés », « volontaires », donnés comme définitifs, tels par exemple ceux des plus jeunes, les moins de 10 ans. D'autres en revanche s'effectuent apparemment un peu à contre coeur, sous l'effet de modes de vie devenant exigeants, ils peuvent être pensés comme provisoires ainsi que cela ressort parmi les plus âgés. Les éléments recueillis permettent de pointer certains traits particuliers de cet abandon en fonction des caractéristiques des individus, l'âge étant certainement celle qui réclame l'attention.

A un niveau général, masculin et féminin présentent des circonstances d'abandon qui peuvent être différentes; on retiendra par exemple que les filles, moins « gradées » que les garçons à âge égal, ont en même temps tendance à estimer leur niveau plus bas qu'eux. Elles apprécient moins qu'eux les combats et compétitions et sont plus sensibles aux moments d'échauffement, à l'ambiance dans le groupe. Ce sont elles d'ailleurs qui ont le plus souvent évoqué le problème de l'hétérogénéité des groupes et formulé le souhait qu'il y ait des groupes de niveaux.

Le recrutement social du judo induit à son tour des problèmes spécifiques. Si les enfants de cadres et plus généralement de catégories sociales relativement « intellectuelles » constituent la plus grande part des licenciés, l'abandon de la pratique du judo est, pour partie, assez « logique ». La classe moyenne est en effet le groupe social où les activités sportives et culturelles sont les plus fréquentes, les enfants de ces catégories sociales ont bien plus de probabilités objectives que d'autres de commencer un sport dans leur enfance; mais c'est aussi le groupe social qui a accès au plus grand nombre d'activités, qui « zappe » le plus fréquemment: dans l'enquête, ces jeunes ont d'ailleurs, plus souvent que les autres, commencé une autre activité culturelle ou un autre sport après le judo et sans doute en remplacement de celui-ci.

L'âge des jeunes au moment de l'abandon est certainement le facteur premier à prendre en compte tant les circonstances de ce délaissement varient en fonction de cette caractéristique évidemment corrélée à d'autres ici, tels la durée de la pratique et le grade. Les données de cette étude permettent de suggérer qu'il existe trois « âges/périodes » de l'abandon renvoyant à trois types d'abandon.

Les moins de 10 ans: ils ont commencé tôt le judo, apparemment ce sport est leur premier sport, ils sont d'ailleurs nombreux à ne pratiquer que celui-là; pour eux, le judo est plutôt « un sport pour se défendre ». Ils ont connu une durée de pratique courte, ils l'abandonnent donc assez précocement « contre » un autre sport pratiqué ensuite par la grande majorité d'entre eux. C'est le judo « pratique de l'enfance », sans doute choisi surtout par les parents qui le perçoivent comme sport éducatif. Un peu à l'instar de la danse ou de la gymnastique pour les petites filles, le judo serait cette pratique qui pour beaucoup plaît et s'impose pour la jeune enfance, des garçons en particulier. Par la suite et logiquement, le contact réel avec l'activité permet de savoir si cette activité convient ou non. Ce processus est d'ailleurs connu: certains auteurs ont montré qu'il est courant que les plus jeunes changent fréquemment de sport; concernant ce « zapping » on émet l'hypothèse d'un processus normal d'essai et erreur permettant aux enfants d'identifier l'activité qu'ils aiment le plus. On considère même que ce processus peut être envisagé comme « un constituant naturel du développement de l'individu » Mc Pherson.

Les plus de 18 ans: ils sont attachés au judo de longue date, ils sont gradés puisque plus des deux tiers sont ceinture marron ou noire et ils ont, dans plus de 9 cas sur 10, au delà de 7 ans de pratique. Le fait qu'il « rêvent » encore de judo et qu'ils soient bien moins nombreux que les autres à avoir commencé un autre sport ou une autre activité de loisir après laisse entendre que leur arrêt n'a pas été véritablement choisi, mais qu'il s'est imposé, pour des raisons de temps le plus souvent. La pratique du judo est certainement plus exigeante en temps (le nombre de séances, entraînements, compétitions) à ce stade de la pratique, et alors que les autres activités de la vie sont elles mêmes de plus en plus prégnantes et impératives (vie ou formation professionnelle ou études...). Pour ces plus âgés le judo est une pratique que l'on connaît bien, qu'on a sans doute choisi de pratiquer (puisque le choix a été reconduit durant nombre d'années) et qu'on apprécie pour sa spécificité: pour eux le judo c'est d'abord l'apprentissage d'un état d'esprit.

Les 11/17ans: c'est l'ensemble des adolescents. Ils ne sont pas des pratiquants novices, la très grande majorité déclarent 5 à 8 ans de pratique et ont atteint un grade le plus souvent équivalent ou supérieur à la ceinture verte. Le judo est donc une pratique familière, qu'ils abandonnent pourtant. Cette tranche d'âge correspond à la période de l'adolescence elle-même impossible à délimiter dans le temps, mais dont on peut considérer qu'elle s'étale sur une grande période que se soit aux plans physiologique, psychologique ou au plan social.

A bien y regarder, c'est un cumul de questions qui se posent alors et qui sont susceptibles de peser sur l'abandon du judo. C'est d'abord la période où on est susceptible d'imposer ses propres goûts par rapport aux parents; le judo peut révéler de ces choix parentaux de l'enfance qu'on délaisse plus tard ou dès qu'on le peut. C'est aussi un moment où les modes et lieux de socialisation s'organisent autour et avec le groupe de pairs, les copains, les espaces plus informels que la famille ou le club. Abandonner le judo à l'adolescence, c'est aussi délaisser un sport fortement institué tant dans ses formes organisationnelles que pédagogiques. Rappelons ici les sports, comme le basket, qui ont succédé au judo, ou toutes ces pratiques de glisse, de pleine nature ou encore motorisées dont rêvent les jeunes de ces tranches d'âge. La concurrence que connaît le judo à l'adolescence est peut-être celle d'un autre univers sportif à la fois au plan des activités, de l'organisation de la pratique et du mode de sociabilité. Le judo est un sport « traditionnel » un sport d'affrontement finalisé vers la compétition, qui se pratique de façon codifiée et ritualisée, se déroulant dans des espaces spécifiques et avec un groupe qu'on ne choisit pas. En regard, les pratiques auto-organisées ou même les pratiques de pleine nature, individuelles, plus ludiques et surtout incluant une part d'aventure, de risque et encore d'exploit, dans les représentations au moins, peuvent constituer un univers et des valeurs auxquels aspirent d'autant mieux les adolescents que ces sports « fun » sont portés par des modèles médiatiques dominants.

Passer d'un sport traditionnel à des pratiques plus informelles est une tendance lourde caractérisant l'évolution contemporaine des pratiques sportives dans notre culture; ces pratiques hors institutions, de pleine nature ou non, sont particulièrement le fait des groupes sociaux favorisés culturellement et économiquement, ceux auxquels appartiennent précisément nombre de jeunes judokas.

A l'adolescence, phase plus ou moins longue de « passage » de l'enfance à l'âge adulte, on peut émettre l'hypothèse que tout concourt à ce que l'effet de contre culture joue au sens plein du terme: n'est ce pas justement le moment où les modèles, les règles, et plus généralement les rapports d'autorité, par ailleurs constitutifs de la pratique du judo, sont remis en question?

Les bouleversements inhérents à l'adolescence et susceptibles d'amener les jeunes à reconsidérer tout ou partie de leur activités, valeurs et modes de vie sont pluriels. Au rang des changements conséquents, il y a le corps et l'irruption de la sexualité.

L'adolescence est l'âge des changements morphologiques importants et visibles. Mais c'est aussi la période, très étalée on l'a dit pour une même « génération », où apparaissent et coexistent de nombreuses inégalités. Tous les enfants ne font pas leur « poussée de croissance » au même moment, certains garçons prennent 10 à 15 cm avant 13 ans, d'autres à 15 ans ou plus tard. Les filles quant à elles sont, on le sait, pubères bien avant les garçons en moyenne; quasiment toutes ont passé ce moment avant l'âge de 14 ans. Autant dire que dans des groupes théoriquement homogènes, c'est à dire mixtes et constitués à partir des âges chronologiques (ou éventuellement des grades) se côtoient des « états morphologiques » extrêmement disparates. Comment croire que ces changements et états physiques si importants aux yeux des jeunes ne vont pas interférer avec la représentation d'eux mêmes dans l'activité, en particulier quand il faudra s'affronter dans les combats? Un même grade n'est pas porté par des personnes de gabarits comparables, loin s'en faut. En outre, on ne saurait occulter que les questions du corps à l'adolescence sont quasiment toujours accompagnées d'un état psychologique inquiet voir angoissé.

Changements morphologiques et émergence de la sexualité sont des questions centrales pour les jeunes de 11 à 18 ans, on ne peut l'ignorer dans un sport reposant sur des affrontements en corps à corps. Le retrait des filles des terrains sportifs à cette période de puberté et d'adolescence est un phénomène connu (elles sont par exemple de moins en moins nombreuses à l'association sportive scolaire de la classe de 5ème à la classe de 3ème, alors que le taux de participation des garçons ne diminue pas). Comment imaginer que ces changements, lisibles dans les corps et qui se traduisent dans des relations émotionnelles, affectives, sentimentales entre garçons et filles, soient sans effet sur le tapis? Comment imaginer qu'ils puissent combattre, a fortiori dans des combats mixtes, « comme si de rien », c'est à dire comme les plus jeunes pour qui la question n'est pas centrale?

La question de l'identité n'est pas périphérique dans les sports de combat, a fortiori pratiqués de façon mixte. Un sport comme le judo, où la distance de garde est faible, est peut-être problématique pour certains, en particulier à un âge où les filles comme les garçons d'ailleurs vivent difficilement leur corps et renâclent à se mettre en tenue de sport, n'ayant d'ailleurs de cesse que de dissimuler toutes leurs formes. A ce moment plus qu'à tout autre, les mises en combat/représentation du corps peuvent gêner ou encore décourager.

C'est ainsi que peut être entendue la demande des filles concernant l'homogénéité des groupes. Quant aux garçons, on ne saurait oublier qu'ils sont à leur tour pris dans des questions réitératives d'identité. La masculinité s'éprouve et se prouve, l'enjeu est sans cesse renouvelé; pour les jeunes, elle se construit entre autres dans les rivalités, les bagarres entre garçons afin de montrer « qui est le plus fort ».

Le judo, aimé surtout pour les randoris et les combats par les plus jeunes, pourrait représenter un des lieux satisfaisant cette nécessité. Par la suite à l'adolescence justement, ce besoin de confrontation duelle s'euphémise on le sait, la question centrale devenant de s'éprouver soi-même; on a d'ailleurs constaté que l'attrait pour les randoris cède un peu avec l'âge.

Les types d'abandon repérés attestent qu'il s'agit d'un mécanisme très hétérogène et qui intervient, de fait, à différents moments du cursus de judokas. Certains, les plus jeunes, abandonnent très rapidement un sport à peine découvert et qu'ils considèrent peut-être comme n'importe quel autre sport, d'autres, les plus âgés, un art martial dans lequel ils ont une compétence et où ils ont appris « un état d'esprit ». Ce n'est ni le même judo, ni le même abandon.

3. LA POLITIQUE FEDERALE

Michel VIAL « En expansion depuis de nombreuses années, le judo est à présent le troisième sport le plus pratiqué en France. Au fil des ans, il s'est ouvert à une population de plus en plus large, adaptant sa pratique à chaque catégorie d'âge et utilisant les potentiels physiques de chacun...Aujourd'hui, alors que le judo entre dans sa période de maturité, il est essentiel pour son épanouissement de créer un environnement propice à notre rôle éducatif. Ce lien éducatif, issu de la volonté initiale du créateur Jigoro Kano, doit rester l'essence même de notre activité ».

BIBLIOGRAPHIE: L'abandon de la pratique du judo Catherine LOUVEAU - rapport de recherche - DOJO INFO octobre 1996, mars 1997, mars 1999.